

Points pour la réunion des DP du 7 janvier 2016

Réclamations nouvelles :

1. Les délégués du personnel FO demandent que sur les plates-formes d'essais, toute armoire soit reliée à la terre via une tresse de masse (ou un câble spécifique de couleurs vert et jaune). La jonction doit se faire depuis le châssis qui peut être touché par le personnel. Les éléments mobiles (porte en particulier) doivent être reliés à ce même châssis via les tresses de masse fournies par le constructeur.
La terre de jonction doit être réputée « valide et fiable » de par sa conception (d'où le choix des chemins de câbles au plafond qui sont vissés dans la dalle et vérifiés).
Quand des armoires sont à proximité les unes des autres et, en particulier, reliés par des câbles de communication, ces armoires doivent être reliées les unes aux autres par des câbles de masse vert et jaune depuis un point de leurs châssis. Ceci s'appelle la mise à l'équipotentielle. Une batterie d'armoires peut n'avoir que les armoires (voire une des armoires) d'extrémité reliées à la terre si les équipotentielles sont réalisés.
La mise à la terre et à l'équipotentielle doit permettre le déplacement des armoires (réaménagement, changement de modèle, envoi en réparation ou chez le client,...).
La mise à la terre et à l'équipotentielle doit être visible, de préférence en face avant.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de fournir le délai de réalisation de cette mise aux normes électriques.

Réponse de la Direction du 7 Janvier 2016 :

Le matériel de mise à la terre et en équipotentielle a été commandé. La réalisation sera réalisée et finalisée courant janvier.

2. Des questions posées au service RH le 23 Novembre 2015 sont restées sans réponse pendant 3 semaines: pendant ces 3 semaines, il a fallu 3 relances à un salarié pour obtenir enfin des réponses à des questions posées par e-mail auprès du service administration RH.
Les délégués du personnel FO demandent à la Direction qu'elle accuse réception des questions posées par les salariés et qu'elle s'engage sur un délai de réponse maximum raisonnable.
Réponse de la Direction du 7 Janvier 2016 :

Nous prenons note de la remarque.

3. Il y a de nouveau des problèmes d'impression et ce depuis plusieurs jours.
De plus l'imprimante au Kappa 4 PMFR000153 est toujours en panne et ce depuis plus d'une semaine.
Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de trouver enfin une solution pérenne à ces problèmes d'impression qui sont récurrents.

Réponse de la Direction du 7 Janvier 2016 :

Le problème d'impression et de scan ont été rencontrés car :

=> Problème de serveur causé par une mise à jour de l'antivirus

=> Problème b de réseau lié à des règles firewall

A ce jour, ces deux problèmes ont été résolus. Une nouvelle communication sera réalisée pour prévenir les salariés que nous repasserons sur le serveur de St-Ouen (la solution de contournement sera annulée).

4. Certains managers ont organisé leur repas de département de fin d'année le même jour et en même temps (à midi) que le repas de Noël organisé aux restaurants d'entreprise (le 17/12/2015), ce qui est dommage.
Les délégués du personnel FO demandent à ce que les managers dorénavant organisent leur repas de département à une date différente de celle du repas de Noël du restaurant d'entreprise.
Réponse de la Direction du 7 Janvier 2016 :

Nous prenons note de la remarque.

5. Jours de fractionnement : le ou les 2 jours de fractionnement consécutifs à une prise de congés payés réduite pendant l'été 2015 qui donnent droit à des jours de fractionnement, ne sont toujours pas disponibles sous ALISTA.
Les délégués du personnel FO demandent à ce que ces jours de congés supplémentaires soient chargés dans ALISTA dans les meilleurs délais.
Réponse de la Direction du 7 Janvier 2016 :
La régularisation s'effectue comme à l'accoutumée en février avec vision sur les compteurs à compter du mois de mars.
6. Des salariés partant en déplacement à l'étranger ne sont pas informés sur les démarches à suivre pour être couverts et remboursés en cas de frais de santé occasionnés lors d'un déplacement à l'étranger.
Les délégués du personnel FO demandent qu'une information soit faite de manière systématique sur les démarches à suivre pour être couvert et remboursé en cas de frais de santé occasionnés lors de déplacements à l'étranger.
Réponse de la Direction du 7 Janvier 2016 :
La procédure est précisée avant tout départ en mission (communication réalisée le 9 décembre 2014). Nous rappelons qu'il faut de se mettre en relation avec SOS International qui précise la démarche à suivre qui peut différer suivant les pays.
7. Les délégués du personnel FO demandent que les douches au 1^{er} sous-sol de Kappa soient équipées de bancs et de casiers-vestiaires qui puissent être verrouillés comme les douches du rez-de-chaussée.
Réponse de la Direction du 7 Janvier 2016 :
Cette disposition n'est pas prévue.
8. L'écran de la cafétéria centrale du bâtiment Kappa fonctionne enfin mais les écrans des cafétérias d'étage sont toujours hors service depuis plusieurs mois.
Les délégués du personnel FO demandent à ce que les écrans des cafétérias d'étage soient en service.
Réponse de la Direction du 7 Janvier 2016 :
Les équipes de communications internes ont commandé de nouveaux boîtiers à mettre au dos des TV car les boîtiers actuels tombent tout le temps en panne. Nous sommes dans l'attente de leur réception.

Réclamations déjà déposées et toujours d'actualité :

9. La communication effectuée par e-mail le 26/11/2015, concernant la migration de la documentation entre autres vers AEC, est intégralement en anglais.
Les délégués du personnel FO demandent à la Direction que les communications soient au moins faites en langue française.
Réponse de la Direction du 3 Décembre 2015 :
Il n'est pas prévu de communication en français à l'exception de celle concernant l'EHS.
Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de respecter les lois de la République Française.
Réponse de la Direction du 7 Janvier 2016 :
La réponse de la Direction reste inchangée.
10. Suite aux nombreux déménagements, chaque zone du bâtiment Kappa n'est pas systématiquement couverte par un équipier d'évacuation guide-file et serre-file.
Les délégués du personnel FO demandent à la Direction dans un premier temps de recenser pour chaque zone les équipiers d'évacuation guide-file et serre-file et dans un second temps de pourvoir les zones non couvertes par au moins un équipier guide-file et un équipier serre-file.
Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :
Pour chaque zone le recensement est réalisé. Nous recherchons toujours des volontaires pour pourvoir à l'ensemble des zones.
Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de donner un état quantitatif. Combien manque-t-il de volontaires guide-file ou serre-file ?

Réponse de la Direction du 3 Décembre 2015 :

Il manque toujours une quinzaine d'équipiers

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction d'avertir le responsable de la mise à jour de la liste lors de chaque déménagement d'un guide-file ou d'un serre-file.

En cas de manque de volontaires, les délégués du personnel FO demandent à la Direction de pourvoir les zones non couvertes par les managers qui sont responsables notamment de ce sujet.

Réponse de la Direction du 7 Janvier 2016 :

Cette proposition sera présentée au Comité de Direction.

11. Le soir, il arrive que le cheminement piéton menant à la mairie soit emprunté par des 2 roues motorisés, ce qui est dangereux pour les piétons et évidemment interdit (il arrive aussi qu'il soit emprunté aussi par des vélos, mais c'est moins dangereux, bien qu'également interdit).

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de se rapprocher de la police municipale, voire nationale afin de faire respecter ce cheminement piéton qui concerne, entre autres les salariés Alstom.

Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :

Ce point sera remonté au prochain comité riverain.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire un point de situation.

Réponse de la Direction du 3 Décembre 2015 :

Ce sujet sera remonté au Comité Riverain de cet après-midi.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction la réponse du Comité Riverain sur ce sujet.

Réponse de la Direction du 7 Janvier 2016 :

La question n'est plus d'actualité puisque ce cheminement rue Paulin Talabot n'existe plus.

12. Suite aux travaux réalisés ces derniers mois Rue Paulin Talabot, le passage pour piétons situé à proximité de l'entrée/sortie des parkings Kappa n'est quasiment plus visible, car des bandes blanches ont disparu et la rue est recouverte de terre et de boue provenant du chantier situé à proximité.

Le circuit piéton à emprunter pour circuler entre le bâtiment Kappa et l'accès à la sortie du site côté Mairie, n'est pas correctement matérialisé. Cela incite les piétons à couper au plus court pour traverser la rue Paulin Talabot en diagonale et passer devant l'entrée/sortie du parking Kappa sans emprunter le passage pour piétons, ce qui est bien sûr dangereux.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de se rapprocher de la Mairie afin de demander le marquage au sol correct du passage pour piétons et faire matérialiser correctement le parcours à emprunter pour les piétons.

Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :

Ce point sera remonté au prochain comité riverain.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire un point de situation.

Réponse de la Direction du 3 Décembre 2015 :

Ce sujet sera remonté au Comité Riverain de cet après-midi.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction la réponse du Comité Riverain sur ce sujet.

Réponse de la Direction du 7 Janvier 2016 :

La Sequano a pris note de la demande d'ALSTOM.

13. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire le nécessaire afin que les équipements mis à disposition dans les salles de réunion ou isoloirs soient opérationnels ou que les consommables soient suffisamment approvisionnés.

Des vérifications régulières doivent être effectuées afin de conserver un niveau de fonctionnement optimal. Il a été régulièrement constaté de nombreux dysfonctionnements à ce

sujet : écran, câble réseau, câble téléphonique, câble vidéo, téléphone, mauvaise connectique,

....

Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :

Une vérification de la totalité des stations a été faite au mois d'octobre 2015. Les câbles endommagés ont été réparés, les connectiques vérifiés.

Des téléphones et des écrans en dysfonctionnement vont être remplacés.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire un point de situation.

Réponse de la Direction du 3 Décembre 2015 :

Les actions sur la téléphonie ont été réalisées. Nous sommes dans l'attente de la livraison des écrans.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire un point de situation concernant les écrans.

Réponse de la Direction du 7 Janvier 2016 :

Nous sommes toujours en attente de livraison.

14. Les délégués du personnel FO demandent, conformément aux engagements de la Direction actés dans un PV de DP précédent (DP du 08/10/2014, réponse du 06/11/2014), de faire traduire ou de rédiger en français tous les documents concernant l'EHS. Ces documents sont les suivants :

EHS-IS-FRM-001 00 Work Permit Request (WPR) 19/12/2012

EHS-IS-FRM-002 00 EHS - Budget in tender 19/12/2012

EHS-IS-TEM-001 00 Template of Project EHS Management Plan 05/02/2013

EHS-IS-WMS-001 00 EHS Golden Rules 21/12/2011

EHS-IS-WMS-002 00 EHS Roles at regional center level 10/12/2012

EHS-IS-WMS-003 00 EHS in Tendering & Projects - TIS 05/02/2013

Réponse de la Direction du 2 Avril 2015 :

Les documents seront traduits.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction les dates de fin de traduction.

Réponse de la Direction du 7 Mai 2015 :

Les traductions seront terminées à la rentrée de septembre

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point de situation.

Réponse de la Direction du 3 Septembre 2015 :

Ces procédures sont en cours de révision par l'équipe EHS Centrale. Un point de situation des équipes compétentes est planifié en novembre 2015.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point de situation.

Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :

Les procédures EHS-IS-FRM-002 00 EHS - Budget in tender 19/12/2012 & EHS-IS-WMS-003 00 EHS in Tendering & Projects - TIS 05/02/2013 ont été traduites en français et sont disponibles sous PRISMA sous le chapitre TIS- TIS STO.

La mise à jour et la mise en ligne des procédures : EHS Roles at regional center level, EHS Golden Rules et Work Permit Request est planifiée pour 2016.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point de situation.

Réponse de la Direction du 3 Décembre 2015 :

La Direction ne modifie pas la réponse déjà apportée.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction la date de la traduction et de la mise à disposition sous PRISMA des documents « EHS Roles at regional center level, EHS Golden Rules et Work Permit Request » en 2016.

Réponse de la Direction du 7 Janvier 2016 :

La mise à disposition sous PRISMA « EHS-IS-WMS-002 00 EHS Roles at regional center level » est prévue pour avril 2016.